

Développer l'esprit entrepreneurial M comme Mutuelle lance « Les Clés de la Création », un concours destiné aux jeunes entrepreneurs.

Initiative sans précédent dans le monde de la mutualité, M comme Mutuelle organise le concours « Les Clés de la Création », destiné à favoriser le développement entrepreneurial et les créations d'entreprises nouvelles. Lancé en septembre lors du salon Créer dans Nord-Pas de Calais puis en novembre en Picardie, le concours sera décliné en 2015 en Normandie. Acteur local impliqué dans le développement économique et social des territoires, M comme Mutuelle, entreprise mutualiste implantée dans le grand nord de la France et protégeant 253 000 personnes, a ainsi à cœur de soutenir les projets de création et de reprise d'entreprise.

A la clé pour les lauréats du concours, l'hébergement pendant 18 mois chez M comme Mutuelle ou dans une entreprise partenaire. Une manière de bénéficier de l'ensemble des services d'une entreprise déjà installée - locaux, téléphonie, informatique...- mais aussi de l'expertise et des bonnes pratiques des collaborateurs de M comme Mutuelle, que ce soit en termes de marketing, de comptabilité, de développement.

« C'est un coup de pouce aux entrepreneurs, en leur facilitant les aspects logistiques au démarrage de leur activité. Ils peuvent ainsi se consacrer pleinement au développement de leur projet, explique Jérôme Rehlinger, Directeur Général de M Comme Mutuelle, C'est aussi l'occasion pour eux de maintenir un lien social, en côtoyant au quotidien les collaborateurs des lieux d'hébergement. Pour certains chefs d'entreprises, passer d'un statut de salarié à celui de créateur, isolé, peut-être l'un des facteurs d'échec. »

Les gagnants bénéficieront également d'une mise en réseau avec les autres lauréats et les hébergeurs via une journée régionale d'intégration et de la mise en place d'un club des hébergés, où chaque gagnant sera parrainé par des cadres et experts de M comme Mutuelle.

Ce concours est ouvert à tout créateur d'entreprise, installé depuis janvier 2013 ou porteur de projet d'une création d'entreprise dans le domaine tertiaire.

M Comme Mutuelle souhaite participer au développement économique des territoires dans lesquels M comme Mutuelle est implanté.

Le 20 novembre 2014, M comme Mutuelle a reçu le Trophée de l'Argus de l'Assurance catégorie responsabilité sociétale pour son concours les « Clés de la Création ».

Pour en savoir plus, rendez vous sur:

Nord Pas de Calais:

<http://www.mcommemutuelle.com/lesclesde-lacreation/>

Picardie:

<http://www.mcommemutuelle.com/lesclesde-lacreation-picardie/>



Les grandes dates à retenir :

En Nord-Pas-de-Calais

12 décembre 2014 : date limite de dépôt des dossiers

Début janvier 2015 : Audition orale devant un jury.

Mi-janvier 2015 : Sélection définitive des candidats sur examen du dossier et prise de contact entre les lauréats et leur hébergeur.

Début février 2015 : journée régionale d'intégration des lauréats avec les hébergeurs. et événement de remise des prix et de valorisation des duos lauréat – hébergeur.

En Picardie

14 novembre 2014 : ouverture officielle du concours

31 mars 2015 : date limite d'inscription et d'envoi du dossier de candidature.

Au plus tard d'ici le 30 Avril 2015 : chaque candidat sera reçu pour une audition orale devant un jury correspondant à son souhait de lieu d'hébergement. Une seule date sera programmée par lieu : Nogent sur Oise ou Amiens

Chiffres clés

M comme Mutuelle



25 agences
sur 6 départements



350 collaborateurs



253 000 personnes
protégées



www.mcommemutuelle.com



M comme Mutuelle

Contact Presse :

Annabelle Huriez – annabelle.huriez@rp-carrees.com - 03 20 63 82 52 - 06 10 08 68 25
RP carrées – 63 rue d'Angleterre – 59000 LILLE - www.rp-carrees.com

